L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

274024 - Doutant d'avoir prononcé le Allah akbar d'ouverture, et l'ayant repris, il se demande si les gens dont il dirige la prière ne l'auront pas faite de manière inexacte.

question

J'étais imam et je dirigeais la prière pour des gens. Quand j'ai prononcé le Allah akbar du début puis douté de l'avoir prononcé correctement et je l'ai répété secrètement sans que les fidèles l'aient su. J'ai terminé ainsi la prière toujours avec l'intention de leur servir d'imam. Leur prière est-elle nulle. Devrais-je les réunir pour les informer? Cela me serait impossible puisque je ne les connais pas tous.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le Takbiir de départ est un pilier de la prière.

Ni l'oubli ni l'ignorance n'excusent son oubli. Et il est irremplaçable. Celui qui se souvient au cours du déroulement de sa prière qu'il l'a oublié ou doute de l'avoir oublié doit reprendre sa prière comme nous l'avons déjà expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° 69853. Quant au doute qui porte sur la prononciation, s'il découle d'une obsession, il ne faut pas en tenir compte.

Deuxièmement, la reprise du takbiir précité

L'imam qui rerprend son takbiir de départ, annule la première prière, et ceux prient avec lui l'auraient précédé dans la leure par rapport à la prière de reprise qu'il leur dirige. Cet état de fait

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

est pardonnable d'après la remarque faite par certains ulémas.

Dans son commentaire marginal sur al-Khatiib (2/14), al-Boudjayrimi dit: « ne procéder au takbiir qu'après que l'imam l'a intégralement prononcé car si on le pronçait même partiellement en même temps que lui , la prière du concernée ne serait valable que dans deux cas dans lesquels il est permis à celui qui prie avec l'imam de prononcer le takbbir de sacralisation avant son imam. Le premier est celui d'un fidèle qui débute sa prière seul puis réjoint les autres. Le second est le cas où l'imam entre en prière et les gens derrière lui en font de même avant que l'un d'entre eux ne doute d'avoir formulé l'intention initiale d'entrer en prière. Dans ces cas, le concerné reprend le takbiir en lui-même et continue avec l'imam.

Dans son commentaire marginal sur le grand commentaire sur al-Manhadj (1/567) al-Zarkali dit: «al-Hanati a été interrogé à propos d'un homme qui a commencé à diriger la prière pour un groupe de gens puis a répété le takbiir du début en lui-même à l'insu des autres qui l'avaient déjà fait.» Sa réponse est que la prière du groupe est valide selon la plus juste des deux manières de faire.

La doctrine des hanafites offre une perspective plus large car ils pensent que l'imam est toujours en prière et que le second takbiir n'a pas interrompu sa prière et n'a pas invalidé son premier takbiir.

On lit dans le livre intitulé: al-Asl de Muhammad ibn al-Hassan ach-Chibaani: « dis -moi ce qu'il en serait si quelqu'un commençait la prière et s'était mis à réciter le Coran puis se mettait à douter s'il a prononcer le takbiir de départ ou pas et le reprenait et récitait le Coran avant de se rendre compte qu'il avait pronconé le premier takbiir? » Sa réponse est : «l'imam poursuit sa prière, quitte à effectuer deux prosternations réparatoires. » J'ai dis: son takbiir que voilà ne constitue-t-il pas une interruption de la prirère? »- il dit: « non, ne te rends tu pas compte qu'il n'a pas changé d'intention. » Extrait de al-Asl (1/226)

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

Le fait pour celui qui prie derrière un imam de le précéder dans le takbiir de dpart dans des cas exceptionnels peut s'attester dans le hadith suivant de Sahl ibn Saad as-Saaidi selon lequel le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) s'est rendu auprès des Bani Amre ibn Awf, histoire de les réconcilier. Pendant son absence, l'heure de la prière est arrivée et le muezzin s'est présenté à Boubakre et lui a dit: puis-je annocer que tu vas diriger la prière pour les gens?- oui. Ensuite, Aboubakre a commencé la prière. Et puis le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) arriva alors que les gens étaient en prière. Il intégra une rangée et les gens se mirentsà appaludir (pour informer Aboubakre de la présence du Messager) mais l'imam remplaçant n'avait pas l'habitude de regarder derriere lui quand il priait. Qaund les applaudissements commmençaient à s'intesifier, l'imam se retourna et vit le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) faire un geste pour lui signifier qu'il devait rester à sa place. Mais Aboubakre a levé ses mains et loué Allah pour l'ordre que le Messager venait de lui donner et puis il recula pour s'insérer dans la rangée et le Messager avança pour diriger le reste de la prière.» Ce hadith est rapporté par al-Boukhari, 684 et par Mouslim, 421).

En somme, la prière faite par les gens en question est valide. Et ni vous ni eux n'encourez rien. Toutefois, il faut que vous vous détourniez définitivement des obessions car elles peuvent compromettre la prière du fidèle et ses autres affaires.

Allah le sait mieux.